



Importation droit de commercialisation

Par **petitloup1978**, le 17/02/2009 à 15:09

Bonjour,

Je suis en train de créer mon entreprise d'importation. Je souhaite importer du matériel pour les coiffeurs (fer à lisser, ciseaux et autres). Ces produits sont distribués par d'autres entreprise en France. J'aimerais savoir si j'ai le droit d'acheter à un tiers en Chine(directement à l'usine) ce même produit pour le revendre.

Merci d'avance.